

Mr Hélières Pascal  
La Chalopinière  
41100 Mazangé  
Tél ; 02/54/72/71/49.

MAZANGE le 12/01/2024

Monsieur le préfet,

J'ai l'honneur par ce courrier de vous faire part à l'opposition du projet éolien d'Epuisay, Mazangé et Azé.

Alors que nous parlons écologie actuellement, ce projet ne le semble pas du tout à mon humble avis.

En effet, l'implantation d'éolien engrange un important volume de béton armé au pied de l'éolienne, des pâles en fibre de verre non recyclable.

La durée de vie d'une éolienne est très courte à savoir un créneau de 20 à 30 ans.

Il y a une mise en danger de la biodiversité alentour.

Un réel danger pour la faune et plus particulièrement les chauves-souris.

S'installe également avec l'éolien des nuisances sonores et visuelles de jour comme de nuit dues aux feux implantés en haut des mâts.

Je pense en outre qu'il n'y a pas grand monde qui voudrait une éolienne de plus de 100m de hauteur au fond de son jardin en guise de carte postale.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien portée à ma requête, veuillez Monsieur le Préfet, agréer l'expression de mes sentiments distingués.

